

# Préformation au diplôme d'état de ski alpin

## lycée KIRSCHLER rentrée 2021



8, Rue du Dr Heid

68140 MUNSTER

Tél : 03 89 77 70 08

Mél. : ce.0680051L@ac-strasbourg.fr

### Objectifs :

Le dispositif « Préformation au Diplôme d'État de Ski » permet de suivre une scolarité jusqu'au baccalauréat tout en se préparant à un métier du ski et de la montagne. La Préformation au Diplôme d'État de ski et aux métiers de la montagne du Lycée « Kirschleger » de Munster a pour objectif de permettre aux élèves de réussir le Test Technique, et de se préparer au module du Tronc Commun durant la scolarité du second degré (3 ans).

Le lycée aménage la scolarité pour faciliter la poursuite de ces deux objectifs.

La préparation physique en automne et au printemps est encadrée par un professeur d'EPS diplômé d'état de ski alpin. En hiver, les élèves passent à la pratique du ski, avec approche pédagogique de la discipline, réalisent un stage dans l'ESF d'accueil du candidat et se préparent au test technique, encadré par le professeur d'EPS diplômé d'état des ski alpin et des moniteurs E.S.F.

### Objectif à la fin de formation :

- Passage du test technique (17 ans révolus).
- Préparation et passage de l'examen du cycle préparatoire après la réussite au test technique.
- Découverte du milieu professionnel en école de ski (stage dans l'ESF d'accueil du candidat »).
- Préparation générale au diplôme d'état.

Si réussite au test technique et au cycle préparatoire, les élèves deviennent stagiaires dans une École de Ski Français du Massif des Vosges partenaire de cette formation.

- Possibilité de se présenter à l'Eurotest.

### Public concerné :

- futurs élèves de seconde

### Conditions de recrutement des élèves :

L'élève doit être membre d'un club de ski. Son niveau de ski et son aptitude physique doivent être compatibles avec l'exigence d'une réussite probable au test technique (Chamois de vermeil ou 250 points FFS). L'élève doit être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours qui doit être obtenue avant l'inscription au test technique.

Il faut également avoir un niveau scolaire compatible avec les objectifs demandés.

**Enfin, il faut être parrainé par une École de Ski Français du massif des Vosges partenaire de la formation.**

Le recrutement est effectué par le chef d'établissement compte tenu des places disponibles et de l'avis d'une commission présidée par le chef d'établissement et composée comme suit :

- les cadres techniques chargés des entraînements
- un représentant des ESF du massif vosgien
- un professeur nommé par le chef d'établissement

Affectés dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement et des internats (lycée Blaise Pascal à Colmar), les élèves poursuivront cet enseignement sur un cursus de 3 ans.

L'inscription est effectuée par le chef d'établissement une fois l'élève affecté par les services de la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale (**candidature à effectuer au printemps Formulaire D20 des procédures spécifiques Académie de Strasbourg**).

**Un droit d'adhésion annuel sera versé à la Ligue Grand Est de ski à chaque rentrée scolaire** (année 2020-2021 : 150 €). Le montant sera communiqué dans le document de rentrée.

### Programme Annuel :

Les jeudis (pour une répartition plus harmonieuse des entraînements sur la semaine) sont organisés de la façon suivante :

#### **Premier trimestre**

Jeudi 13h45 à 16h35 : préparation physique ski (musculture, vitesse de pied, cardio, gainage, proprioception).

- Stage de ski présaison (projet), normalement à Engelberg (en partenariat avec la Schweizerische Sportmittelschule d'Engelberg) décembre 2021 (une documentation chiffrée et plus précise vous parviendra dès que possible). Cependant la situation sanitaire rend ce séjour incertain, aussi dans le cas de l'impossibilité de le réaliser, un stage équivalent en temps sera organisé sur le massif début janvier.

#### **Deuxième trimestre**

Jeudi après-midi :

- pratique spécifique du ski, pour la préparation au test technique.
- technique en ski libre
- Stage de ski sur 5 jours repartis en 1/2 journées sur le massif
- Test technique pour les élèves concernés

#### **Troisième trimestre :**

- Préparation physique et poursuite de la formation générale aux métiers de la montagne et, en projet, diplôme de Premier secours

### Sur le plan Scolaire :

L'élève candidat devra obtenir une autorisation de passage en 2de GT par son établissement d'origine, conformément aux instructions ministérielles en matière d'orientation.

Pour être retenu par la commission examinant les candidatures, l'élève devra présenter des résultats scolaires satisfaisants, lui permettant d'envisager une poursuite d'études jusqu'à la fin du cycle – Baccalauréat Général–

L'élève doit être en mesure de concilier études et pratique sportive intensive. La participation au D.E est accompagnée d'une appréciation sur le bulletin scolaire. Il est demandé à l'élève de s'investir concrètement sur le plan scolaire et sportif, afin de se donner les moyens de réussir (les cours et devoirs doivent être rattrapés en cas d'absence).

Le règlement intérieur, et en particulier celui d'EPS concernant les inaptitudes et absences, s'applique à tout moment dans la section DE du lycée Kirschleger de Munster.

Adopter au sein du lycée et lors de la formation sur le terrain, un comportement exemplaire envers les autres élèves et l'ensemble du personnel fait partie des attendus.

L'élève s'engage à prendre une licence fédérale auprès du club qu'il choisit. La participation aux stages et aux entraînements organisés par le club est obligatoire, ainsi que l'engagement aux compétitions organisées par le

CRMVS. L'élève s'engage également à prendre une licence UNSS pour participer aux activités et aux compétitions de l'UNSS (cross et ski) et à participer au stage en immersion de minimum 3 jours à l'École de Ski hors temps scolaire.

L'implication, l'attitude et le sérieux de l'élève seront les critères essentiels retenus pour l'évaluation de l'élève en section.

**Suivi Médical :**

En cas de candidature retenue, le candidat devra fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski

**Renseignements Pratiques :**

**8, Rue du Dr Heid**

68140 MUNSTER

Tél : 03 89 77 70 08

Mél. : ce.0680051L@ac-strasbourg.fr

**Sur le site de l'établissement : <https://lyc-kirschleger.monbureaunumerique.fr/>**

- Pour des questions d'ordre administratif ou scolaire : secrétariat de l'établissement.
  
- Pour toute information concernant le contenu pratique et théorique de la formation DE : les Directrices/Directeurs d'ESF Massif des Vosges.